

En février, nous entrons dans la période de migration des amphibiens qui rejoignent leur site de reproduction : un étang, une mare, un fossé... mais comme chaque année, nombreux sont ceux qui n'arriveront jamais à destination, victimes du trafic routier. Crapauds, grenouilles, tritons et salamandres sortent de leur lieu d'hivernage principalement lors des soirées humides et douces des mois de février et mars. Lorsqu'ils sont amenés à traverser une route, celle-ci peut être particulièrement meurtrière en fonction du trafic.



Depuis maintenant sept ans, l'Agence régionale pour la biodiversité en Île-de-France procède au recensement des sites d'écrasements grâce à sa plateforme participative de saisie en ligne : <http://amphibiens.natureparif.fr>. Plusieurs dizaines de lieux ont ainsi pu être recensés. Cependant, d'autres restent certainement à découvrir, c'est pourquoi L'ARB IdF invite à signaler sur la plateforme toute traversée d'amphibiens que vous observez !

Pour participer activement à la sauvegarde des amphibiens, cette plateforme recense également les initiatives permettant de faire les faire traverser durant leur migration : dispositifs de traversées temporaires, permanents et fermetures temporaires de route. Chaque année, des bénévoles sont appelés par les différentes structures mettant en place ces dispositifs afin de les installer et de relever les seaux.

Acteur

[Agence Régionale pour la Biodiversité - IdF](#)

Liens utiles

[Plus d'informations](#)

Contact

Lucile Dewulf

Chargée d'études/naturaliste

01 77 49 76 08

lucile.dewulf@iau-idf.fr

[View PDF](#)